

Sécurité routière en Deux-Sèvres

Bilan de l'accidentalité



Avant-propos

Le bilan 2022 fait apparaître une forte baisse de la plupart des indicateurs de l'accidentalité sur les routes deux-sévriennes par rapport à 2021. -26% pour le nombre de tués et -11% pour nombre des accidents corporels. Il est toutefois à noter que le nombre de blessés hospitalisés a augmenté de 17%.

Cette année encore, avec 23,5% des tués, la tranche d'âge des 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentalité locale par rapport à sa représentation démographique dans le département. La tranche d'âge des 65 ans et plus est également fortement impliquée dans l'accidentalité, avec plus de 41 % des tués.

L'automobile (VT-VU)¹ reste le mode de transport le plus impliqué dans l'accidentalité départementale, avec plus de 86,5 % des accidents corporels et 59% des tués, suivis par les deux-roues motorisés avec 31,6% des accidents et 35% des tués.

En 2022, l'alcool est présent dans près de 17,6% des accidents corporels et concerne près de 12% des tués. Jusqu'en 2020, la tendance était à la baisse. Elle a connu un léger rebond sur les deux dernières années.

Sur cette même période, le nombre d'accidents corporels dont le conducteur est sous l'emprise de stupéfiants représente près de 8% du nombre total de ces accidents et 11,7% des tués.

Page 3 **Contexte départemental**

Page 4 **Accidentalité 2021/2022**

Page 5 **Les usagers**

Page 6 **Les modes de déplacements**

Répartition circonstancielle des accidents

Page 7 **Répartition spatiale des accidents**

Page 8 **Répartition temporelle des accidents**

Page 9 **Le département face au enjeux nationaux**

Page 10 **Carte des accidents mortels**

Ce document a été réalisé à partir des données des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) consolidées en 2023. Le fichier national des accidents corporels de la circulation routière constitue la première source de données en accidentologie. Pour chaque accident corporel qui fait l'objet d'un procès verbal (PV), les forces de l'ordre établissent un BAAC qui recense les données les plus complètes possibles sur les caractéristiques de l'accident (localisation, date, heure, type de voie, véhicules, usagers impliqués, etc...).

Avertissement : en parallèle des données quantitatives, des pourcentages apparaissent. Ces taux ne sont pas forcément représentatifs, car s'appliquant à des faibles nombres.

Conception / Réalisation : DDT79/ODSR

¹ VT : véhicule de tourisme, VU : véhicule utilitaire

Définitions

BAAC : Bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation.

Un accident corporel (mortel ou non mortel) de la circulation :

- implique au moins une victime
- implique au moins un véhicule
- survient sur la voie publique

Un accident implique des usagers parmi lesquels on distingue :

- les personnes indemnes (non décédées et ne nécessitant pas de soins médicaux)
- les victimes

Les victimes sont :

- les personnes tuées qui décèdent du fait de l'accident ou dans les trente jours qui suivent l'accident
- les personnes blessées hospitalisées +24h (BH)
- les personnes blessées hospitalisées -24h (BNH)

Gravité :

- G1 : Nombre d'accidents avec tué(s) ou BH, pour 100 accidents.
- G2 : Nombre d'accidents mortels, pour 100 accidents.
- G3 : Nombre de tués + BH, pour 100 accidents.
- G4 : Nombre de tués, pour 100 accidents.
- G5 : Nombre de tués + BH, pour 100 victimes.
- G6 : Nombre de tués, pour 100 victimes.

Coût de l'insécurité routière

Les coûts liés à l'insécurité routière sont intégrés dans l'évaluation socio-économique des infrastructures de transports. Ils correspondent à la somme de 3 éléments :

- une perte de production (fruit du potentiel du défunt et de son travail)
- un *pretium doloris* (perte affective pour ses proches)
- un *pretium vivendi* (« prix » de la vie de la victime)

D'après l'ONISR¹, les valeurs tutélaires de l'insécurité routière évoluent selon le PIB par habitant et sont actualisées chaque année. Pour 2022 :

- 3,792 millions d'€ pour une personne tuée,
- 474 005 € pour un blessé hospitalisé + de 24 h,
- 18 960 € pour un blessé léger,
- 5 814 € pour les dégâts matériels (accident matériel ou corporel).

Le coût total de l'insécurité routière (valeur Quinet) est de 50,2 Md€, soit 1,9 % du PIB.

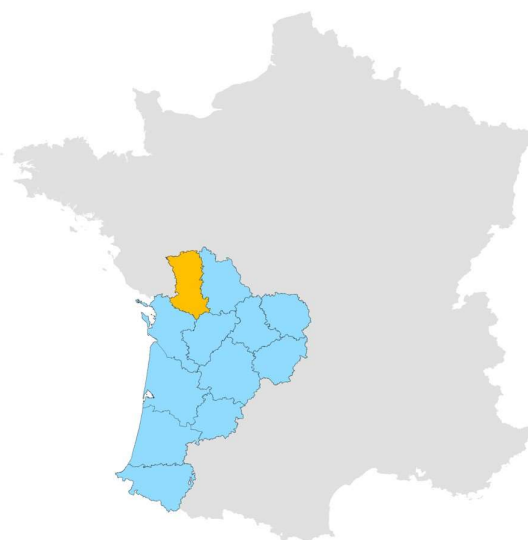
(Ces valeurs de référence et les méthodologies d'évaluation sont précisées par l'instruction du 16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transport, et la note méthodologique du 1^{er} octobre 2014, conformément aux recommandations du rapport de la mission Quinet paru en 2013 sur l'évaluation socio-économique des investissements publics et inspiré d'un rapport de l'OCDE)

¹ Observatoire national interministériel de la sécurité routière



Contexte départemental

- 374 804 habitants (*Insee 2018*), soit 0,5 % de la population métropolitaine
- 6 000 km², soit 0,9 % du territoire métropolitain
- 62,4 habitants au km²
- 14 000 km de réseau routier (chiffres 2017) détaillé comme suit :
 - ◆ routes communales : 9 800 km
 - ◆ routes départementales : 4 000 km
 - ◆ routes nationales : 108 km
 - ◆ autoroutes : 87 km





Bilan 2022

Accidentalité 2021/2022

Deux-Sèvres

- 193 (-11%) accidents corporels
- 17 (-26%) tués
- 247 (-12%) blessés dont 140 (+17%) hospitalisés

Nouvelle-Aquitaine

- 4 343 (-7%) accidents corporels
- 378 (+9%) tués
- 5 423 (-6%) blessés dont 1 922 (-9,3%) hospitalisés

France métropolitaine

- 52 380 (-2,2%) accidents corporels
- 3 267 (+11%) tués
- 236 834 (-1,3%) blessés dont 15 956 (+0,1%) hospitalisés

Récapitulatif des accidents sur les 5 dernières années

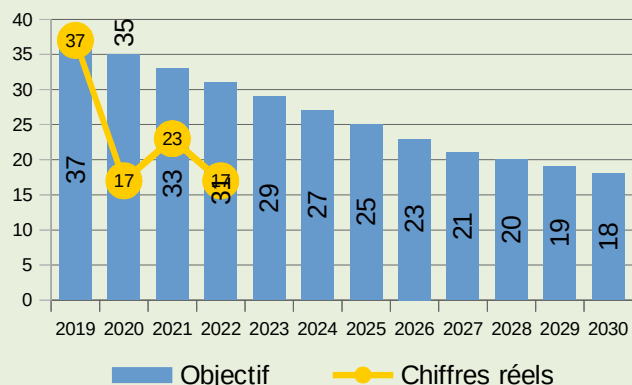
Années	Accidents corporels	Tués	BH	Total des blessés	Accidents mortels	Gravité*
2018	190	26	120	223	23	13,68
2019	214	37	138	246	35	17,29
2020	162	17	83	196	17	10,49
2021	217	23	120	281	23	10,6
2022	193	17	140	247	17	8,81

*Gravité : nombre de tués pour 100 accidents (formule : $\text{tués}/\text{accidents} \times 100$)

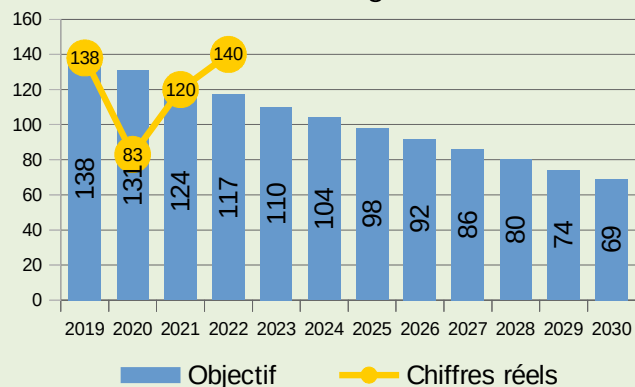
La France adhère aux objectifs européens de diviser par deux le nombre de tués et de blessés graves d'ici 2030 (en prenant comme année référence 2019, avant la pandémie).

Appliquée à l'échelle départementale, la projection ci-dessous permet de constater l'évolution de façon annuelle et linéaire. Les objectifs annuels ont été extrapolés afin de lisser la progression jusqu'à 2030. Ils ont surtout valeur d'indicateurs de progression.

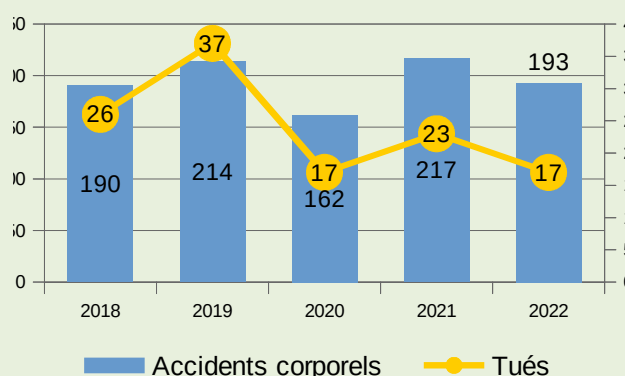
Objectif et évolution du nombre de tués



Objectif et évolution du nombre de blessés graves



Evolution des tués et des accidents sur les 5 dernières années

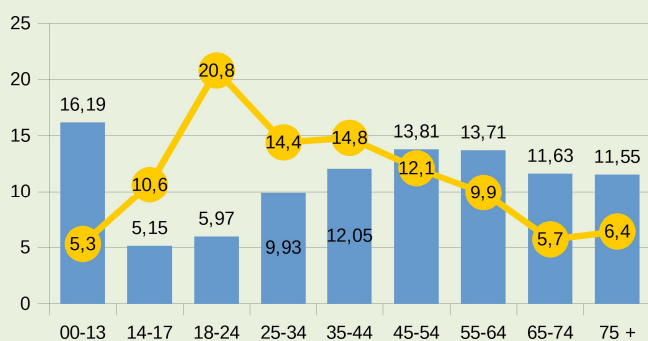


Les usagers

Rappel des chiffres

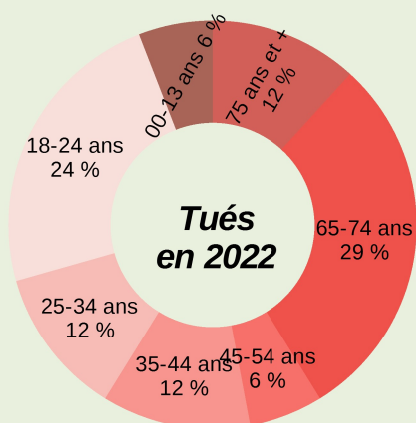
- 193 accidents dont 17 mortels
- 17 tués
- 247 blessés dont 140 hospitalisés

Répartition des victimes par tranches d'âges



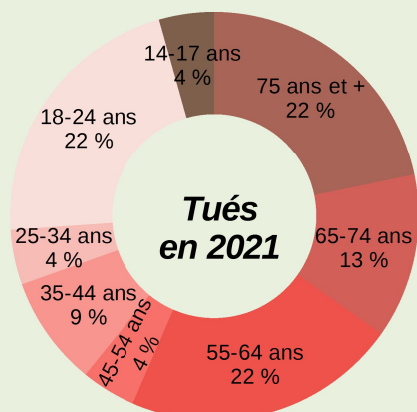
— Classe d'âge/ population en % (© Insee 2018)

— Classe d'âge/ victimes en %



Tués en 2022

Tués en 2021



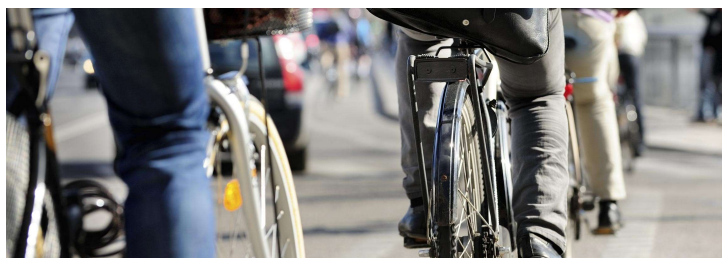
Répartition des tués par classes d'âges

La tranche d'âge 18/24 ans reste sur-représentée dans l'accidentalité locale malgré une baisse du nombre de tués et de victimes par rapport à 2021.

Elle représente 5,97% de la population deux-sévrienne (*Insee 2018*) pour 23,5% des tués (4) et 21% victimes sur l'année 2022.

On notera que la tranche d'âge des 65 ans et plus, reste fortement impliquée dans l'accidentalité locale. Malgré une baisse du nombre des tués en 2022 par rapport à l'année 2021, ils représentent plus de 40 % des tués (7) sur la période.

Classe d'âge	2021		2022	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
00-13	0	18	1	14
14-17	1	33	0	28
18-24	5	82	4	55
25-34	1	42	2	38
35-44	2	32	2	39
45-54	1	30	1	32
55-64	5	30	0	26
65-74	3	17	5	15
75 et plus	5	20	2	17



Répartition par mode de déplacement

Le véhicule de tourisme reste le mode de locomotion le plus accidentogène dans le département des Deux-Sèvres. Elle est impliquée dans plus de 57% des accidents corporels pour l'année 2022. C'est toutefois une baisse de plus de 12% par rapport à l'année 2021. Ce type de transport a totalisé un peu plus de 58% des tués (10) pour 2022. Cependant leur nombre est en baisse de 23% par rapport à 2021.

Le nombre d'accidents corporels impliquant des 2 roues motorisés (motos et cyclos) est de 23 % pour 2022. C'est une baisse 22% par rapport à l'année 2021. Ce mode de transport totalise 35% des tués (6).

Tués et victimes par mode de transports

Mode de déplacement	2021		2022	
	Tués	Victimes	Tués	Victimes
Piéton	3	29		17
Vélo	2	21		10
EDP-m				1
Cyclo	1	36	1	30
Moto légère		5		3
Moto lourde	3	23	5	30
VT	13	172	10	157
VU	1	12		3
PL		1		7
TC		3		
autre		5	1	6

Cyclo : deux roues < 50cm³

Moto légère : deux roues ≥ 50 et <125 cm³

Moto lourde : deux roues ≥ 125 cm³

EDP-m : équipement de déplacement personnel à moteur

VT : véhicule de tourisme

VU : véhicule utilitaire

PL : poids-lourd

TC : Transport en commun

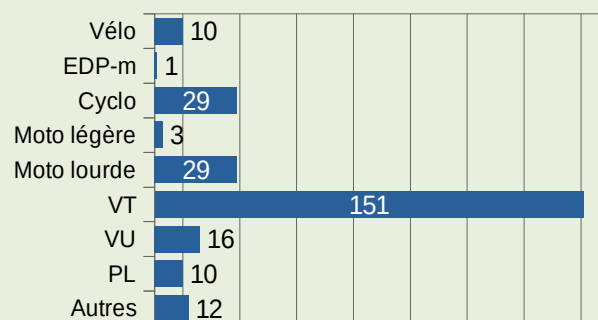
Les modes de déplacements

Répartition des tués par véhicule selon la catégorie administrative(*comparaison avec 2021)

- 1 sur cyclo ≥ 50 cm³ (*1)
- 5 sur moto ou sidecar > 125 cm³ (*2)
- 10 dans un VT (*13)
- 1 sur un tracteur agricole (*0)

* nombre de tués pour l'année 2021

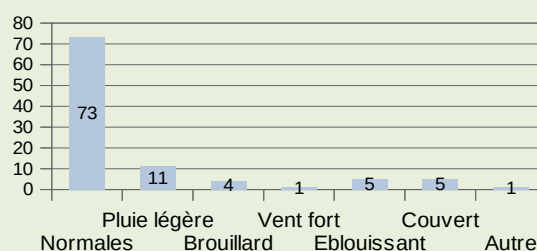
Accidents impliquant au moins un ...



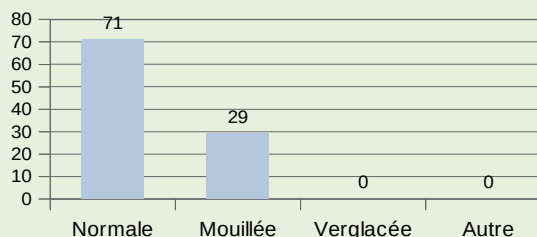
Un accident peut-être comptabilisé plus d'1 fois

Répartition circonstancielle des accidents

Conditions atmosphériques en %



Etat de la surface en %

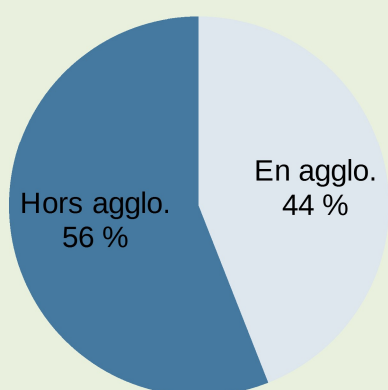


Répartition spatiale des accidents

Année 2022	Hors agglomération	En agglomération
Nombre d'accidents	108	85
Tués	14	3
Blessés	145	102
Dont BH	96	44

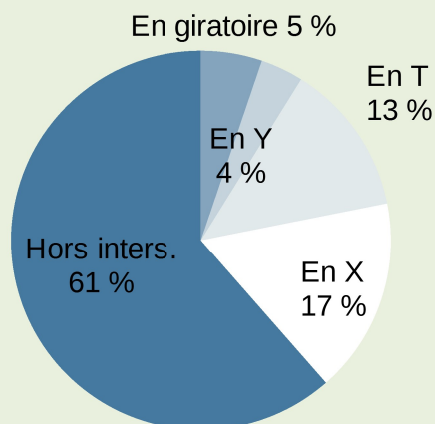
BH : Blessés hospitalisés

Accidents corporels



Année 2022	Hors inter.	En X	En T	En Y	En giratoire	Autre
Nbre d'accidents	118	32	25	7	10	1
Tués	11	3	1	1	1	
Blessés	149	45	35	6	11	1
Dont BH	89	29	12	5	5	

Accidents corporels



Répartition selon le réseau

En 2022, 63% des accidents corporels concerne une route départementale. Le nombre de tués sur ce réseau a baissé de 26% par rapport à l'année 2021 (-5) et représente un peu plus de 82% des tués (14) sur l'année 2022.

61% des accidents corporels ont eu lieu hors intersection (118). Ces accidents ont provoqué la mort de 11 personnes soit près de 65% des tués en 2022. Ce chiffre est en baisse de 30 %.

56% des accidents corporels ont eu lieu hors agglomération, leur nombre a baissé de près de 8% par rapport à 2021. Ces accidents ont provoqué la mort de 14 personnes soit un peu plus de 82% des tués en 2022. C'est en baisse de 22% par rapport à 2022.

Années 2022	A	RN	RD	VC	Autre
Nombre d'accidents*	1	8	122	94	2
Tués			14	3	
Blessés	1	15	150	79	2
Dont blessés hospitalisés	1	7	98	33	1

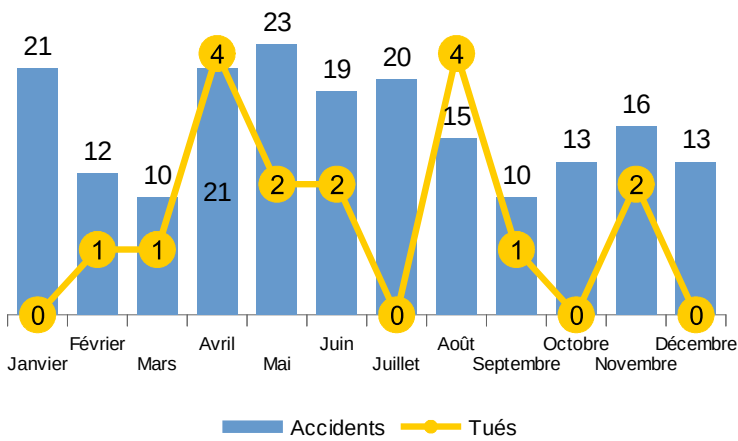
A : autoroute, RN : route nationale, RD : route départementale, VC : voie communale,

* La ligne 'Nombre d'accidents' dénombre les accidents concernés par la modalité. Un accident avec deux lieux qui ont des modalités différentes est donc compté deux fois.



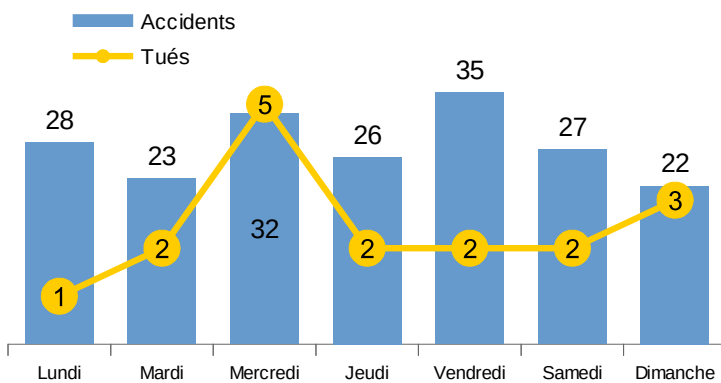
Répartition par mois

Durant cette année 2022, le mois de mai avec 12% des accidents corporels a été le plus accidentogène. Cependant, ce sont les mois d'avril et d'août qui ont été les plus meurtriers avec 4 tués chacun. Les moins accidentogènes ont été les mois de mars et septembre.



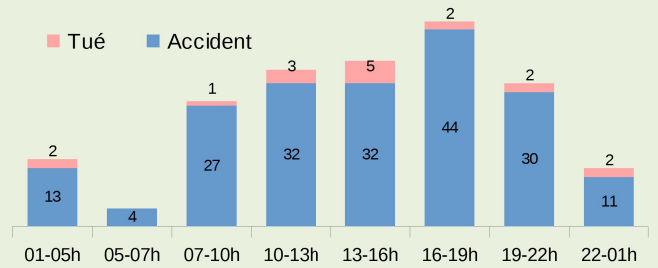
Répartition par jour

Avec 18% des accidents corporels, le vendredi a été le jour de la semaine le plus accidentogène en 2022. Le mercredi a été le plus meurtrier avec 5 tués. Les jours les moins accidentogènes sont les mardis et dimanches avec 12% et 11% des accidents corporels.-



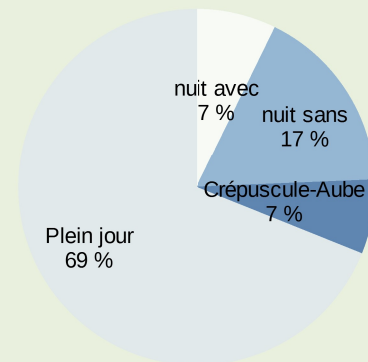
Répartition temporelle des accidents

Répartition par heures

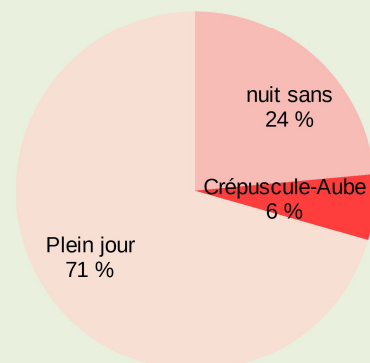


Les accidents demeurent plus fréquents en semaine, durant la journée et plutôt aux « heures de pointe » au moment où le trafic est le plus dense. Les accidents corporels la nuit sans éclairage sont particulièrement mortels.

Accidents corporels



Tués

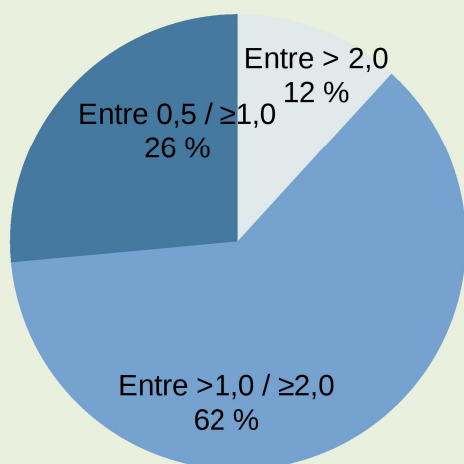


Nuit sans : nuit sans éclairage public
Nuit avec : nuit avec éclairage public allumé

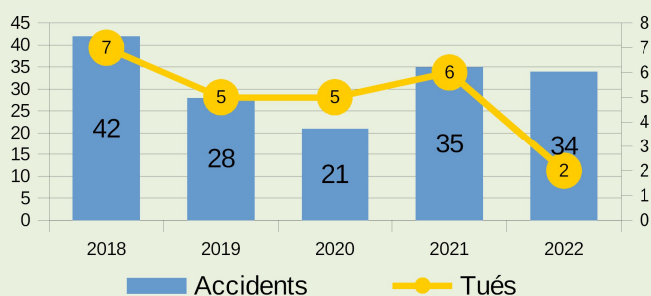
Le département face aux enjeux

- Alcool
- Stupéfiants
- Cyclomoteurs
- Motocyclettes
- Vitesse

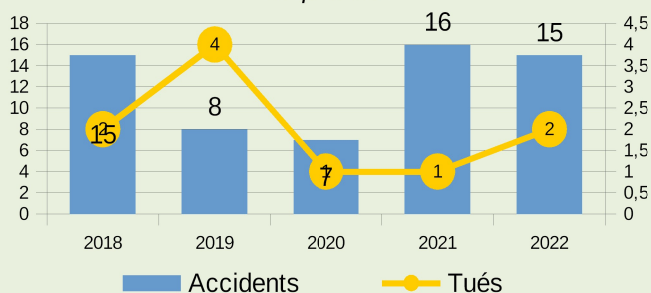
Accidents impliquant au moins une alcoolémie
(Taux en grammes par litre de sang)



Alcool



Stupéfiants



L'alcool

Dans 17.6% des accidents corporels, au moins un impliqué conduisait sous l'emprise de l'alcool. Cela représente 11.8% des tués. 94% des conducteurs ayant un test d'alcoolémie positif dans un accident corporel sont des hommes et 32% ont 25 ans et moins.

Années 2022	Accident corporel	Tué	Blessé	Dont hospitalisé
Sans objet (passager)	59	3	65	36
Test impossible	27	9	14	13
Positif par prise de sang	28	2	23	17
Positif à l'éthylomètre	6			
Négatif	156	3	143	74
N/C	7		2	

Les stupéfiants

En 2022, il y a eu 15 accidents corporels impliquant au moins un conducteur sous l'emprise de stupéfiants, ce nombre est resté constant par rapport à 2021. 93% de ces conducteurs sont des hommes et 33% avaient moins de 25 ans.

Années 2022	Accident corporel	Tué	Blessé	Dont hospitalisé
Sans objet (passager)	61	3	65	37
Test impossible	29	9	16	15
Positif pour au moins un produit	15	2	11	8
Négatif pour tous produits	130	1	120	72
Non fait	39	2	32	7
N/C	8		3	1

Les cyclomoteurs (< 50 cm³)

Ils sont impliqués dans 15% des accidents corporels en 2022 (29). C'est une baisse de 17% par rapport à l'année 2021 (-6). Les cyclomoteurs représentent un peu plus de 11% des victimes.

Les motocyclettes (≥ 50 cm³)

Elles sont impliquées dans 16,6% des accidents corporels en 2022 (32). C'est une hausse de 33% par rapport à l'année 2021 (+8). Le nombre de tués (5) est également en hausse par rapport à l'année 2021.

La vitesse

Il y a 31 radars fixes en service sur le département :

- 11 radars classiques dont 5 tourelles (1 sens de contrôle)
- 9 radars double-sens dont 6 tourelles.
- 4 radars discriminants (VL/PL)
- 1 radar discriminant double sens (VL/PL)
- 1 radar vitesse moyenne
- 5 radars « feux rouges »

Infractions radars fixes :

Le nombre d'infractions relevées sur les équipements fixes de contrôle de vitesse en 2022 est en baisse de près de 12 % par rapport à l'année 2021 et celles relevées sur feux rouges est en hausse de près de 21%.

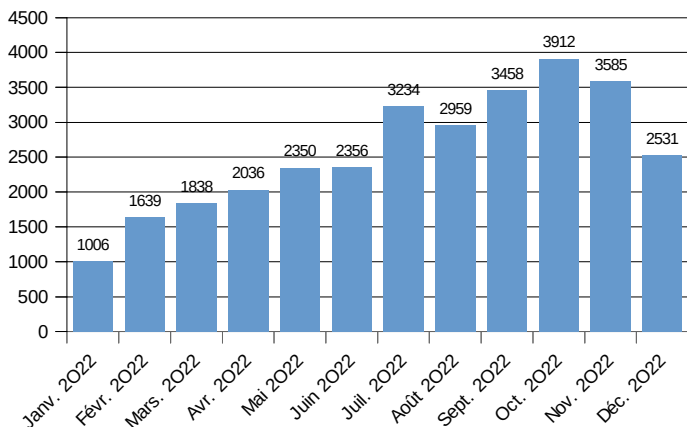
Année	Total infra.	Entre 40/50 km/h	> à 50 km/h	Feu rouge
2020	106 764	250	202	1 639
2021	106 056	206	174	1 766
2022	104 812	225	167	2 132

Les radars mobiles externalisés (DEXTER) :

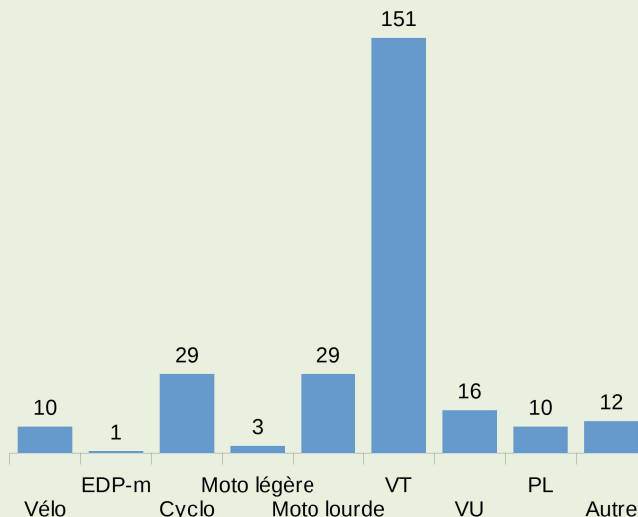
Il y a eu sur 2022, 30 904 infractions constatées.

Radars mobiles externalisés

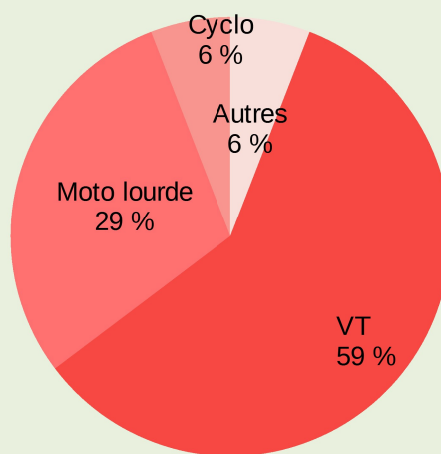
(Nombre d'infractions)



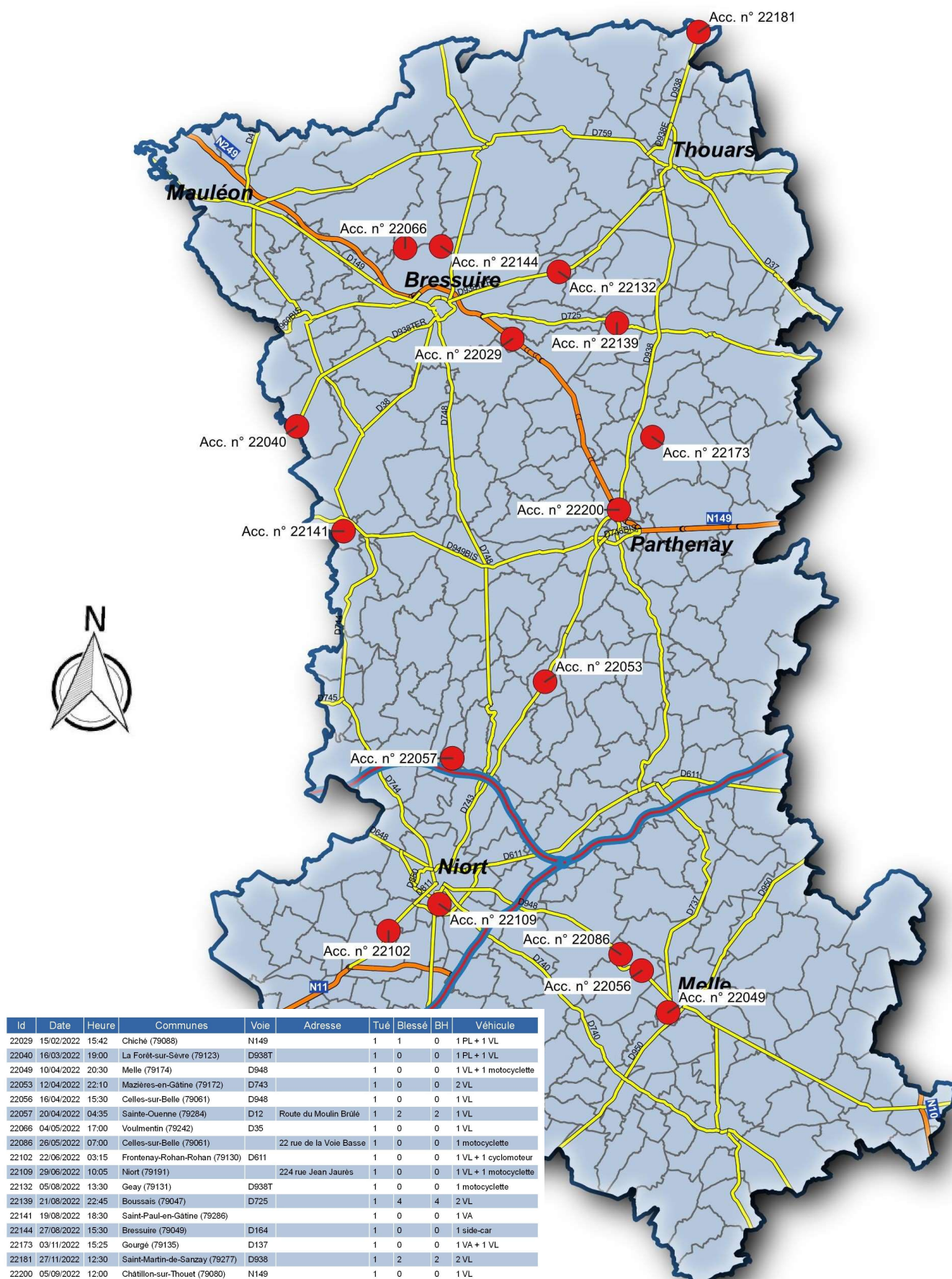
Accidents corporels



Tués



Carte des accidents mortels



Pour toutes demandes complémentaires adressez-vous à l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière
Direction départementale des Territoires – Service de la Transition Écologique, Réglementation, Sécurité – Sécurité routière et Gestion de crise,
39, avenue de Paris -BP 526 – 79000 Niort cedex

Contact : ddt-mcsrgc-sgc-odsr79@deux-sevres.gouv.fr